

Rôle de la séance publique du 05/09/2025 à 10h00

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRE
Assesseurs : Monsieur DERLANGE et Monsieur VIEVILLE
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**01) N° 2402397****RAPPORTEUR : M. DERLANGE**

| | | |
|-------------|---|--|
| Demandeur | M. P Jean-Paul SARL LE DOMAINE DES HAYES GROUPEMENT FONCIER RURAL DE MAXENT Mme M Anaïs EARL LE HAUT GUILY M. P Samuel M. B Charles M. et Mme C Robert et Claudine M. H Serge GAEC DES GENETS M. C Michel M. et Mme D Jean-Yves et Annick L'ASSOCIATION LA DEMEURE HISTORIQUE | AARPI VIA AVOCATS AARPI VIA AVOCATS |
| Intervenant | ASSOCIATION GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON (GMB) | Me DUBREUIL |
| Défendeur | SOCIETE MAXENT 2 SAS PREFECTURE D'ILLE-ET- VILAINE | CGR AVOCATS |

Requête de M. Jean Paul P et autres contre l'arrêté n° 44904 du 2 avril 2024 par lequel le préfet d'Ile-et-Vilaine a délivré une autorisation environnementale, à la société Maxent 2 SAS, filiale du groupe TotalÉnergies Renouvelables, d'exploiter une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent d' un parc éolien comprenant 3 éoliennes et 1 poste de livraison sur la commune de Maxent (35)

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

02) N° 2403373

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur Mme L Sandrine

Me MOUANGA
DIATANTOU

Défendeur MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES

Requête de Mme Sandrine L contre le jugement n° 2205734 du 2 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à annuler le compte-rendu de rendez-vous de carrière portant l'appréciation "à consolider" qui lui a été notifiée le 15 septembre 2022 par le recteur de l'académie de Rennes.

03) N° 2500357

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur Mme E Anthonia

Me BOURGEOIS

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Mme Anthonia E demande à la cour d'annuler le jugement n° 2107470 du 9 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 2 mars 2021 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour.

04) N° 2500548

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur M. S Adama

CABINET PIGEAU MEMIN
CONTE MURILLO

Défendeur PREFECTURE DE LA SARTHE

M. Adama S demande à la cour d'annuler le jugement n° 2317518 du 17 janvier 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 1er août 2023 du préfet de la Sarthe portant refus de titre de séjour, avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi.

05) N° 2500561

RAPPORTEUR : M. DERLANGE

Demandeur M. Z Soufiane

SELARL DESMARS
BELONCLE BARZ
CABIOCH

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

M. Soufiane Z demande à la cour d'annuler le jugement n° 2400649 du 15 janvier 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 9 octobre 2023 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, et fixant le pays de renvoi.

Rôle de la séance publique du 05/09/2025 à 11h00

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ
Assesseurs : Monsieur DERLANGÉ et Monsieur VIEVILLE
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**01) N° 2403359 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE**

| | | |
|-----------|--|------------------------------|
| Demandeur | SARL BEN TOUCH | SARL BONDIGUEL & ASSOCIES |
| Défendeur | MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE | |

Requête de la SARL Ben Touch contre le jugement n° 2012301 du 3 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à la décharge partielle des rappels de taxe sur la valeur ajoutée mis à sa charge au titre de la période du mois d'avril 2012 au mois de mars 2013.

02) N° 2403360 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

| | | |
|-----------|--|------------------------------|
| Demandeur | SARL BEN TOUCH | SARL BONDIGUEL & ASSOCIES |
| Défendeur | MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE | |

Requête de la SARL Ben Touch contre le jugement n° 2010829 du 3 octobre 2024 du tribunal administratif de Nantes en tant qu'il a rejeté sa demande de décharge tendant de prononcer la réduction des cotisations supplémentaires d'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale sur cet impôt auxquelles elle a été assujettie au titre des exercices clos en 2012 et 2013.

03) N° 2403361 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

| | | |
|-----------|--|------------------------------|
| Demandeur | SARL BEN TOUCH | SARL BONDIGUEL & ASSOCIES |
| Défendeur | MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE | |

Requête de la SARL Ben Touch contre le jugement n° 2012337 du 3 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant de prononcer la réduction, en droits et pénalités, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) à laquelle elle a été assujettie au titre des années 2012 et 2013.

